



Département de l'éducation, de la culture et du sport
Département de l'économie, de l'énergie et du territoire
Délégué Ecole-Economie

Departement für Erziehung, Kultur und Sport
Departement für Volkswirtschaft, Energie und Raumentwicklung
Beauftragter Schule-Wirtschaft

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Apprendre à Entreprendre (AàE) PRIX SOMMET JUNIOR (PSJ) 2013

Règlement Indications détaillées pour les participants

Important

- **Le choix des projets par les écoles revêt une très grande importance.** Il en va de l'image des écoles et de la valeur du PSJ (voir p. 4).
- La date de remise des noms des projets choisis par les écoles est fixée **au 8 février 2013**. A remettre au Délégué Ecole-Economie.
- Tous les films de présentation des projets sont tournés par une entreprise désignée par l'organisation du PSJ. Aucune vidéo tournée par une classe n'est acceptée.
- Tous les éléments nécessaires (textes, illustrations, scénarios des films, photos, ...) à l'évaluation sont disponibles le **15 avril 2013**. A remettre au Délégué Ecole-Economie.

Remarque

Ce document est transmis aux responsables des classes le plus tôt possible afin de leur permettre de prendre toutes les dispositions pour se préparer au mieux.

Compte tenu de cet impératif, il n'est pas possible, à ce jour, de déterminer la date précise de la manifestation (attente de la confirmation de la réservation de la salle et du lieu) et l'horaire pour le tournage des films.

Toutes ces informations seront communiquées dans les meilleurs délais.

Contact

Stéphane Dayer
Délégué Ecole-Economie
079 220 33 67
stephane.dayer@hevs.ch

Pour en savoir plus...
www.ecole-economie.ch

Sion, 10 janvier 2013

En partenariat avec



UBS

Le Nouvelliste

**Walliser
Bote**

Avec le soutien de la

Loterie Romande

Table des matières

1. Lieu et date	p. 3
2. Programme de la soirée	p. 3
3. Objectifs	p. 3
4. Principes généraux	p. 3
5. Sélection des projets par les écoles	p. 4
6. Préparatifs en classe	p. 4
7. Organisation pour le tournage des films	p. 6
8. Evaluation	p. 6
9. Délais	p. 7

Annexes

1. Formulaire pour le dépôt des candidatures
2. Critères d'évaluation des projets pour la candidature au PSJ
3. Fiche d'évaluation des projets par le Grand Jury

1. Lieu et date

- Lieu : Sierre, Aula de la HES-SO
- Date : 22 ou 29 mai 2013 (à confirmer en fonction de la disponibilité de la salle)

2. Programme de la soirée

Quand ?	Quoi ?
18 h 15	Accueil
18 h 30	Début de la manifestation Message de bienvenue, déroulement de la soirée, rappel du règlement
18 h 45	Projection films- Interventions de personnes concernées par AàE (représentants des milieux économiques et politiques, anciens étudiants qui ont repris des entreprises AàE, entrepreneur, anciens lauréats,...)
19 h 30	Remise des prix – Discours final
19 h 45	Apéritif

3. Objectifs du Prix Sommet Junior

- Contribuer au **développement de l'esprit d'entreprise** chez les jeunes.
- **Valoriser** auprès d'un large public la démarche AàE
- **Motiver et intéresser les étudiant(e)s et apprenti(e)s** à aller plus loin que le travail scolaire habituel.
- **Promouvoir la sensibilisation au « fonctionnement » du monde économique** dans les écoles de commerce, les collèges et les écoles professionnelles.

4. Principes généraux

1. **Les projets présentés** émanent des écoles de commerce, des collèges et des écoles professionnelles
2. **14 projets** au maximum participent au PSJ 2013
3. Chaque école peut présenter **deux projets**.
4. **L'évaluation** s'effectuera sur la base de 3 appréciations : celle du grand public, des coachs et du grand jury des entrepreneurs.
5. **Chaque projet est évalué sur la base de différentes informations** qui devront être transmises par les classes
 - Article presse
 - Scénario et tournage du film de présentation
 - Fiche de synthèse pour la présentation du projet
 - Business plan
 - Le produit/service mis à la disposition du grand jury lors de sa séance d'évaluation

5. Sélection des projets par les écoles

TRES IMPORTANT

- **Le PSJ constitue une « vitrine », une promotion de l'une des activités de la formation à la pratique professionnelle dans les écoles de commerce et les autres écoles concernées. Il s'agit donc d'en profiter au mieux pour valoriser cette nouvelle formation auprès de tous les milieux concernés de près ou de loin.**
- **De ce fait, le choix des produits ou des services par les écoles revêt une importance considérable. Ils doivent présenter une certaine originalité et constituer une base pour le démarrage d'une entreprise. Il n'est pas possible, bien sûr d'innover chaque année. Toutes les entreprises s'y emploient avec des moyens financiers importants sans forcément trouver le succès escompté. Cependant, il ne faut pas tomber dans le piège de la « répétition » en choisissant, d'une année à l'autre, des projets très similaires (ex. pochette pour natel,...)**
- **De tels produits/services peuvent tout à fait constituer la base nécessaire pour créer et faire vivre une entreprise en milieu scolaire et pour développer des projets dans le cadre des Parties Pratiques Intégrées (PPI), mais elles ne satisfont pas obligatoirement aux exigences qui doivent être remplies pour participer au PSJ.**
- **Compte tenu de ces différents aspects, il se peut qu'une école ne présente pas de candidature, voire une seule au PSJ.**
- **Si nécessaire, un choix proposé par une école peut faire l'objet d'une discussion et d'une décision bilatérale entre sa direction et le Délégué Ecole-Economie.**

- Chaque direction d'école transmet au Délégué Ecole-Economie
 - **Le nom des projets retenus** avec un bref descriptif (cf Formulaire Annexe 1)
Délai 8 février 2013
 - **Une photo (de bonne qualité) de groupe** présentant les personnes concernées par chaque projet **avec leurs noms et prénoms**. Cette photo va être utilisée pour la publication sur internet des projets et des personnes qui en sont responsables.
Délai 8 février 2013
- **Le choix de projets se fait de manière interne** à chaque école et/ou avec des représentants des milieux économiques. (voir les critères généraux, Annexe 2)
- Chaque école constitue **son propre jury et organise les séances de travail**. Elle se charge de trouver 1 ou 2 représentants des milieux économiques dans sa région. Le Délégué Ecole-Economie est invité à participer aux séances, si nécessaire.
- **Le choix est finalisé et validé** lors d'un échange avec les professeurs responsables et la direction de l'école.
- Dès que les projets sont choisis, des travaux supplémentaires (voir les éléments indiqués dans la suite de ce document) en lien avec le PSJ seront demandés aux classes/groupes travaillant sur les projets retenus.

6. Préparatifs en classe

1. Partie écrite :

1.1. Rédaction du texte de présentation du produit

Ce texte aura un double usage.

1. Il **permettra de synthétiser les idées importantes** afin de les présenter dans les journaux valaisans pour le vote du public via le NF et le WB. Il s'agit de rédiger **un texte de 1500 signes au maximum** (caractères et espaces compris) et de fournir **une illustration de bonne qualité** (photographie, caricature, ...). Comme ce texte vise à

promouvoir le produit/service auprès d'un large public, il est important de songer à un titre accrocheur. Le nom de la classe et de l'école seront également mentionnés. (voir exemple sur annexe : page du NF et du WB)

Des exemples de présentation des projets des années précédentes sont disponibles à l'adresse suivante, en versions française et allemands :

<http://www.ecole-economie.ch/news.asp?ldNews=122&Ecole=fr>

La traduction de tous les textes est assurée par l'organisation du PSJ.

Tous ces documents sont remis sur support informatique au Délégué Ecole-Economie (stephane.dayer@hevs.ch). **Délai : 15 avril 2013**

Passé ce délai, plus aucun document ne sera accepté. Ceci signifie que les projets concernés ne pourront pas bénéficier des points accordés par le public.

2. Ce texte peut également servir **de base de travail pour la mise au point du scénario du film**

1.2. Préparation de la fiche descriptive du produit / service

Il s'agit de remplir le questionnaire annexé. Il est destiné aux membres du jury des entrepreneurs. Les informations qui y figurent complètent la présentation filmée.

2. Partie « Film »

Chaque projet est présenté au public sous la forme **d'un film de 3 minutes au maximum**.

Une entreprise est chargée des prises de vue, de l'éclairage, du montage et de la finalisation des films. Elle assure également la projection lors de la soirée

2.1. Objectif : tout est centré sur le produit / service

La présentation doit donner l'envie au spectateur ou au client potentiel d'acheter le produit. De plus, il s'agit de montrer les potentialités du produit qui peut **servir de base à la création d'une nouvelle entreprise.**

Ainsi, des informations concernant le développement du produit au cours de l'année scolaire **sont totalement inutiles.**

Au moment de se présenter pour le tournage chaque classe aura déterminé les éléments suivants.

1. Un scénario détaillé
2. Une mise en scène
3. Le rôle des intervenants, les textes, la présentation du produit
4. Une musique (fond musical) à proposer à l'entreprise responsable des prises de vues. Format MP3.

Concrètement, cela signifie que, en arrivant dans le studio de tournage, tout est prêt. Les scènes ont été imaginées, jouées et répétées en classe.

2.2. Tournage des films

Il est assuré par l'entreprise choisie par l'organisation du PSJ 2013.

Aucun film tourné en classe ne sera accepté. Ceci permet de mettre toutes les classes dans la même situation pour présenter leur travail.

Des copies des films seront remises aux classes AàE et aux directions des écoles lorsque le PSJ aura été attribué.

Remarque

Comme la mise au point d'un scénario n'est pas si simple, **il est possible de contacter directement la personne responsable de la réalisation des films pour en savoir plus**. Sur demande, cette personne peut se rendre dans les classes afin de présenter aux élèves et aux enseignants les éléments importants à prendre en compte pour la réalisation du scénario.

Personne de contact

Dominique Fumeaux
Interface
079 / 344.53.15
dom.fum@gmail.com

7. Organisation pour le tournage des films

- **Les élèves / apprentis** désignés par chaque classe se présentent chez l'entreprise responsable des prises de vues.
- **L'horaire prévu** pour le tournage sera communiqué aux classes ultérieurement.
- Il est souhaitable que **l'enseignant responsable** de la classe les accompagne.
- **2 heures au maximum sont à disposition de chaque classe**. Ceci concerne notamment la mise en place, le réglage des lumières ainsi que le tournage des images proprement dit.
- Chaque personne s'exprime dans **la langue de son choix**

8. Evaluation

3 groupes de personnes sont concernées

- **Le Grand jury constitué par des chefs d'entreprise**
- **Les coachs** (HES-SO et Antenne Régions Valais romand)
- **Tout public** via la presse valaisanne (vote par SMS)

1. Le Grand Jury

Son évaluation repose sur :

- **le film**
- **la fiche descriptive du produit ou du service (Annexe 3)**
- **le produit lui-même ou une démonstration du service mis à la disposition du jury pour sa séance.**

Concernant les critères d'évaluation, outre la présentation (originalité, dynamisme, clarté,...) du produit proprement dit via le film, il est important d'apporter des informations telles que

- Innovation, originalité, potentiel du produit ou du service
- Analyse du marché, valeur commerciale, réponse à un besoin ou incitation à de nouveaux besoins
- Organisation de l'entreprise
- Marketing, plan d'action commercial
- Durabilité estimée du produit, possibilités de développement
- Rentabilité de l'entreprise, coûts de production

2. Jury des coachs

L'évaluation par les coachs (HES-SO et Antenne Régions Valais romand) se base sur le **Business Plan**.

Pour rappel, le Business Plan est un document écrit par un entrepreneur (la classe ou les personnes responsables d'un projet, dans le cas d'Apprendre à Entreprendre), décrivant les bases de la création ou du développement d'une entreprise, ses objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs et réduire les risques.

Le document remis devra traiter des thèmes essentiels de la création d'une entreprise, comme expliqué en classe et comme figurant dans la fiche d'évaluation annexée. Il devra notamment présenter le produit, la clientèle et les marchés visés, la concurrence, etc., et permettre une distinction entre les faits historiques, l'état actuel et l'état futur de l'entreprise.

Outre le traitement de tous les thèmes nécessaires à un bon Business Plan, le niveau de détails, ainsi que la cohérence du tout seront principalement analysés.

Les critères précis de l'évaluation des Business Plans seront transmis aux différents groupes directement par les coachs lors des cours de formation et/ou des visites dans les classes.

Les Business Plans sont remis au Délégué Ecole-Economie qui assurera le contact avec les coachs.

3. Evaluation par le public

L'évaluation par le public s'effectue via le **Nouvelliste et le Walliser Boote**. Elle interviendra au cours de la semaine qui précédera la manifestation.

Tous les projets sont présentés sur un double page dans les deux quotidiens ; ceci dans le but **d'inviter le public à choisir – via SMS – les meilleurs projets**. Les réseaux sociaux du NF et les sites internet du WB et du NF seront également utilisés.

9. Délais

8 février 2013	Le nom des projets sélectionnés par les écoles (2 par écoles) + une photo de chaque groupe de projet sont transmis au Délégué Ecole-Economie via le formulaire annexé à ce document (Annexe 1)
15 avril 2013	Tous les documents (textes pour la presse, fiches descriptives du produit/service sont remis au Délégué Ecole-Economie (stephane.dayer@hevs.ch).
15 avril 2013	Tous les éléments nécessaires au tournage des films sont prêts. Ceci doit permettre aux étudiant(e)s concerné(e)s de s'intégrer très rapidement dans l'horaire fixé pour le tournage. Il n'est pas nécessaire de transmettre ces informations au Délégué Ecole-Economie
15 avril 2013	Envoi des business plan au Délégué Ecole-Economie
A déterminer	Envoi du scénario à la personne responsable du tournage deux semaines avant la date prévue pour le tournage
A déterminer	L'horaire pour le tournage des films sera transmis ultérieurement en accord avec l'entreprise responsable.

Pour plus d'informations
S. Dayer

stephane.dayer@hevs.ch

079 220 33 67

Annexe 1

AàE
Formulaire pour le dépôt des candidatures

Ecole :

Professeur(s) responsable(s) de l'équipe de projet

Nom	Prénom	Mail	Téléphone

Nom du projet

Bref descriptif (5 lignes maximum)

Remarques

Délai de remise au Délégué Ecole-Economie : 8 février 2013

AàE

Critères généraux d'évaluation (par les écoles) des projets pour la candidature au PSJ

Les éléments présentés ci-dessous constituent une liste de critères généraux à remplir pour participer au PSJ. L'école peut en rajouter d'autres, mais l'idée de base est de faire en sorte de proposer des projets de valeur à même de retenir l'attention des différents jurys du PSJ (milieux économiques, tout public,).

Questions de base

1. Est-ce que le projet (produit, service) est original, est-ce qu'il apporte une vraie nouveauté ?
2. Est-ce que la candidature permet d'accorder une attention particulière aux projets dans le domaine des « services » et pas uniquement dans celui d'un « produit ».
3. Est-ce que la classe ou le groupe de travail est dynamique et a la volonté d'en faire plus, afin de répondre aux exigences spécifiques supplémentaires imposées par une participation au PSJ ?
4. Est-ce que le projet possède le potentiel de développement à même de constituer la base d'une nouvelle entreprise et de la faire vivre hors de l'école ?
5. Est-ce que le produit / service est déjà sur le marché (ou peut être mis sur le marché) avant la fin de l'année scolaire en cours ?
6. Est-ce que le projet prend en compte les aspects liés au développement durable ?
7. Est-ce que le projet est bien présenté et défendu par les apprentis ?

Chaque école peut proposer deux projets au maximum.

Annexe 3

AàE
Fiche d'évaluation des projets par le Grand Jury

Nom du projet (produit, service) : _____

Classe : _____

Ecole / Lieu : _____

Attention

Les informations demandées ne concernent que le produit ou le service développé par la classe ou par un groupe. Il ne s'agit pas de décrire le développement de l'entreprise. Veuillez répondre le plus précisément possibles aux questions.

Le jury des entrepreneurs évalue les projets sur la base de trois types d'informations :

1. Le film de 3 minutes
2. La fiche descriptive du produit / service (ce document)
3. Le produit mis à leur disposition pour la séance du jury – Pour le service, le moyen de présentation est à déterminer par la classe

Un flyer ou un support publicitaire sont les bienvenus

A remplir et à remettre au Délégué Ecole-Economie. Délai : 15 avril 2013

<p>Quel est le stade de développement du produit / service en avril 2013- Phases d'avancement du projet ?</p> <p>*S'il s'agit d'un service, il n'est pas possible de répondre de la même manière que lorsqu'il s'agit d'un produit. Veuillez indiquer l'état de la situation dans la partie « Compléments, remarques, commentaires » ci-contre.</p>	<p>A cocher *</p> <p><input type="checkbox"/> Conception</p> <p><input type="checkbox"/> Prototype</p> <p><input type="checkbox"/> Présérie</p> <p><input type="checkbox"/> Série</p> <p><input type="checkbox"/> Mise sur le marché</p> <p>Compléments, remarques, commentaires</p>
<p>Quel est le prix de revient actuel (PRA) ?</p> <p>Quel est le prix de vente actuel (PVA) ?</p>	<p>PRA : _____</p> <p>PVA : _____</p>

<p>Quel est le prix de revient (PR) si production en grande quantité ?</p> <p>Quel est le prix de vente (PV) si production en grande quantité ?</p>	<p>PR : _____</p> <p>PV : _____</p>
<p>Quels sont les canaux de distribution (site internet, flyers, porte à porte, collaboration avec une grande surface, par exemple) utilisés ou prévus pour la vente du produit / service ?</p>	
<p>Quelles sont les suites prévues pour le produit ou le service à la fin de l'année scolaire ?</p> <p>Est-ce que l'entreprise va se poursuivre dès la fin de l'année scolaire ?</p>	

SD / janvier 2013